

CONNECTEURS ET MARQUES DE PERTINENCE
L'EXEMPLE DE D'AILLEURS

Jean-Marc Luscher
Université de Genève

1. Introduction

Cette présentation s'inscrit dans le cadre d'une recherche FNSRS. Sous le titre de *La description des marques de la cohérence et de la pertinence dans différents types de discours en français contemporain*, une petite équipe, animée principalement par J. Moeschler, tente de dégager une vue d'ensemble et de définir le rôle des différentes marques linguistiques qui interviennent dans l'interprétation et la production du discours¹. Cet article s'inscrit dans la première partie de la recherche et n'a d'autre but que de proposer certains instruments d'analyse.

Il a fallu dans un premier temps choisir le cadre théorique dans lequel une telle approche pouvait, à l'heure actuelle, efficacement s'inscrire. Pour ce type de recherche la place accordée à la pragmatique par rapport à la sémantique et à la syntaxe est déterminante quant aux résultats potentiels. En effet, toute interprétation d'énoncé nécessite un apport de données non linguistiques qui compensent les présupposés et les implicites, réduisent les ambiguïtés et permettent d'attribuer des référents. La question qui se pose alors est la suivante: quels sont les liens entre les formes linguistiques présentes dans l'énoncé et ces données extra-linguistiques? On appellera *marques linguistiques* ces «ponts» qui assurent une liaison entre les deux. Le cadre théorique choisi devra permettre de rendre compte de la procédure d'introduction de ces informations contextuelles dans le processus d'interprétation.

Je reprendrai d'abord rapidement cette notion de place relative de la pragmatique, ensuite j'esquisserai les grandes lignes du modèle retenu: la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1986). Dans une seconde partie, je proposerai certaines notions et hypothèses que je

¹ Requête n°1.495 - 0.86, de MM. Roulet et Moeschler.

Je remercie ici Jacques Moeschler pour son aide et ses conseils inlassables et Anne Reboul pour sa patience et sa persévérance à tenter de me faire saisir l'essentiel et les subtilités de la théorie de la pertinence.

mettrai finalement à l'épreuve principalement par la description du connecteur *d'ailleurs*. Mais auparavant, puisqu'il sera question de **connecteurs** tout au long de cet article, voyons comment cette notion sera appréhendée.

1.1. Les connecteurs pragmatiques

Dès le début des années 1970, sous l'impulsion d'O. Ducrot, de nombreuses études ont relevé le rôle déterminant de ces morphèmes particuliers qui, en articulant les énoncés entre eux, déterminent l'armature ou le squelette du discours: les connecteurs. La classe des connecteurs devrait comprendre les marqueurs de structuration de la conversation (MSC), les marqueurs métadiscursifs, les connecteurs temporels et, bien sûr, les morphèmes habituellement nommés *connecteurs pragmatiques*. Mais il me semble que ce dernier qualificatif recouvre des catégories différentes selon les auteurs ou les cadres théoriques en vigueur. Je vais rapidement distinguer trois approches: celle de la théorie de l'argumentation d'Anscombe et Ducrot, celle de la pragmatique conversationnelle développée autour d'E. Roulet, puis finalement celle qui, basée sur la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (cf. §1.3.), émerge actuellement dans des propositions de D. Blakemore (1987), de J. Moeschler (à paraître b) et ici-même.

Dans le cadre de la pragmatique intégrée, c'est à partir de la signification de la phrase que l'on dégage le sens de l'énoncé dans une situation discursive donnée. Ducrot et al. (1980) proposent d'établir pour les connecteurs une structure type, ou schéma sémantique (sous la forme *P conn Q*) qui impose des instructions argumentatives pour l'interprétation de l'énoncé (cf. §1.2. et §2.1.); mais comme c'est la phrase, entité abstraite, qui est concernée par les instructions, cette approche est non-contextuelle. La bonne interprétation de l'énoncé, ou l'ensemble des bonnes interprétations, doit être compatible avec les instructions. C'est la cohérence qui est recherchée et qui plus est la cohérence argumentative. L'interprétation apparaît ainsi subordonnée à la production des énoncés: seul un énoncé bien formé argumentativement est interprétable¹.

Selon Roulet et al. (1985), les segments reliés par les connecteurs ne sont pas des énoncés ou des contenus propositionnels, mais des unités discursives: ce sont les actes (A), les interventions (I) ou les échanges (E) qui sont articulés par des connecteurs. Les connecteurs assurent ainsi

¹ Pour une analyse détaillée de l'approche argumentative comme une approche discursive, et donc comme relevant de la cohérence, voir Moeschler (1986-87).

une fonction de structuration du discours. On peut résumer la classe des *connecteurs pragmatiques* dans le tableau suivant:

connecteurs pragmatiques:

- marqueurs métadiscursifs
- marqueurs de structuration de la conversation (MSC)
- connecteurs interactifs:
 - argumentatifs
 - contre-argumentatifs (concessifs)
 - consécutifs
 - réévaluatifs

Ce sont principalement les connecteurs dits ici *interactifs* qui sont habituellement considérés comme *connecteurs pragmatiques*. Par ailleurs, l'ensemble des *connecteurs interactifs* est considéré comme *connecteurs argumentatifs* par Ducrot (dans tous ses ouvrages) et par Moeschler (1985). Cela est tout à fait normal dans le cadre d'une théorie faisant de l'argumentation l'acte fondamental de la communication discursive. Les notions de *connecteur pragmatique* et de *connecteur argumentatif* se recoupent donc parfois.

Dans un récent article, Moeschler (à paraître) rappelle que les connecteurs sont dits *pragmatiques* pour les distinguer des connecteurs *logiques*. Ces derniers relèvent strictement de langages formels et obéissent à des règles fixées par la syntaxe et la sémantique de ces langages. Bien qu'ils reçoivent une traduction en langue naturelle, elle ne peut convenir à la description de ces langues. Ensuite, Moeschler propose de ne plus analyser les connecteurs comme reliant des contenus propositionnels (*P conn Q*) ou des unités discursives (*I conn A*) mais des éléments contextuels d'une part et des propositions d'autre part ($\{P_1 \dots P_n\} \text{ conn } Q$). Les connecteurs conservent leur place centrale dans la compréhension du discours qui sous-tend les approches de Ducrot, où ils sont les organisateurs de l'argumentation, et de Roulet, où le discours s'articule autour d'eux. Mais ils s'intègrent dans un cadre descriptif qui permet de comprendre comment les interlocuteurs s'en servent pour mieux communiquer. Le point de vue est déplacé: nous nous intéressons au rôle des connecteurs pour la compréhension de l'énoncé par l'interlocuteur. Cette différence d'orientation nous amène à considérer les connecteurs comme guidant l'interprétation, et donc comme facilitant la compréhension des énoncés dans lesquels ils apparaissent.

C'est selon cette dernière approche que les connecteurs seront

décrits dans cet article. Toutefois, pour écarter tout malentendu dû à la polysémie du terme, et pour éviter de qualifier de *pragmatique* les marques mêmes qui ancrent la compréhension dans la langue, je préfère nommer ces connecteurs *discursifs*, rejoignant en cela, d'ailleurs, Blakemore (1987) (*discourse connective*). Ce terme définit à peu près la même classe de morphèmes que celle des *connecteurs interactifs* dans Roulet et al. (1985). Mais je ne les diviserai pas, quant à moi, en classes différentes. Je préfère considérer que des caractéristiques communes permettent de regrouper certains connecteurs en familles et distinguer des emplois argumentatifs et non argumentatifs du même connecteur ou de connecteurs différents. Ainsi, un connecteur comme *d'ailleurs* ne va pas être comparé à l'intérieur d'une classe fermée, mais avec des connecteurs, proches au niveau du sens (*de plus*) ou éloignés (*de toute façon*), avec lesquels il partage un certain nombre d'instructions (cf. §3.3.).

1.2. La place de la pragmatique

La conception traditionnelle des relations entre composants de la linguistique les envisage en relation linéaire : la **syntaxe** traite des règles de bonne formation, elle fournit à la **sémantique** des phrases analysables en termes de valeur de vérité, qui pourront recevoir une interprétation au niveau **pragmatique**. On a donc une suite de morphèmes d'un côté et une interprétation d'un énoncé de l'autre par le jeu d'un traitement à trois niveaux différents (cf. I sur le schéma).

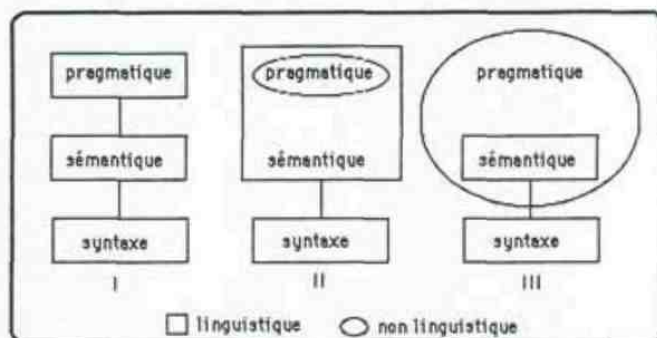
Anscombe et Ducrot (1976) ont contesté cette conception de la théorie linguistique. Pour eux, en effet, le sens d'un énoncé reflète toujours une image de son énonciation. En d'autres termes, la description sémantique d'un énoncé doit nécessairement faire mention de l'activité énonciative à l'origine de la production de l'énoncé.

Une telle activité met en place non seulement des mécanismes illocutoires (indication d'obligations d'ordre «juridique» sur les interlocuteurs), et polyphoniques (multiplicité des énonciateurs mis en scène par un locuteur), mais également des mécanismes argumentatifs (inscription d'une orientation argumentative à tout énoncé, permettant la sélection d'une classe de conclusions). Dès lors, les indications pragmatiques faisant l'objet d'indications linguistiques, Anscombe et Ducrot proposent une conception de la pragmatique intégrée à la sémantique. Ils refusent par là-même toute relation entre traitement sémantique et traitement pragmatique et imposent au contraire, au premier niveau de la description sémantique, la prise en compte des indications illocutoire, polyphonique et argumentative manifestées par

l'énoncé (cf. II sur le schéma).

Dans le cadre de la pragmatique inférentielle de Sperber et Wilson, utilisé par Blakemore (1987), Moeschler (à paraître b) et dans cet article, ces relations sont inversées. Toute interprétation nécessite un recours à la pragmatique. Il y a bien quelques informations à tirer de marques linguistiques, mais tout énoncé est interprété grâce à l'élaboration d'un contexte, non basé essentiellement sur le cotexte ou d'autres indications linguistiques. L'interprétation est donc sous-déterminée linguistiquement. Si l'on voulait parler d'*intégration*, loin d'avoir la pragmatique intégrée dans la sémantique, c'est bien plutôt la sémantique qui entrerait comme une des composantes de la pragmatique (cf. III sur le schéma). De plus, comme la théorie pragmatique est cognitive et prend en compte aussi bien la communication non-verbale que la communication verbale, il n'y a pas de pragmatique spécifiquement linguistique. Il n'en reste pas moins que la syntaxe et la sémantique donnent des indications pour l'interprétation et que la tâche du linguiste est d'explicitier ces indications.

Je ferai l'hypothèse que ce cadre général est opératoire pour la description des connecteurs discursifs. Un des buts de cet article sera donc de formuler les instructions liées à ces connecteurs.



1.3. La théorie de la pertinence¹

Cette théorie pragmatique se situe dans le même cadre que les théories chomskiennes sur le langage, en ce qu'elle considère le langage comme un instrument de description du monde plutôt que comme un instrument de communication. En d'autres termes, la fonction descriptive du langage serait première par rapport à sa fonction communicative. La théorie de Sperber et Wilson est donc principalement une théorie du traitement des informations véhiculées par le langage et envisage la communication langagière comme un moyen de transmettre des informations, plutôt que comme un moyen d'agir sur les autres.

Le fondement de la pragmatique de la pertinence est la théorie modulaire du fonctionnement cognitif développée par J. Fodor (cf. Fodor 1986). Selon cette théorie, le traitement de l'information linguistique compte trois étapes:

1. Dans un premier temps, les perceptions immédiates sont «traduites» pour pouvoir être traitées par le système de la pensée.
2. Les données obtenues sont ensuite décodées dans des **systèmes périphériques** (ou *input systems*) modulaires et spécialisés dans les différentes perceptions. Ces systèmes transforment les différentes représentations sensorielles en représentations conceptuelles, toutes de même format. Fodor propose d'admettre qu'un tel *input system* est spécialisé dans le décodage linguistique, au même titre que d'autres le sont pour la vue ou l'ouïe. Ce système périphérique linguistique recouvre les domaines de la phonologie, de la syntaxe et d'une partie de la sémantique et fournit une suite structurée de concepts: la **forme logique** de l'énoncé.
3. La troisième étape correspond au **système central**, non spécialisé. Pour assurer l'interprétation complète de l'énoncé, la forme logique doit encore être interprétée dans un mécanisme déductif (*deductive device*), de forme inférentielle, qui opère sur un ensemble de prémisses, ou **contexte**. Le contexte est un ensemble d'informations sous forme propositionnelle, provenant de diverses sources.

La théorie de Sperber et Wilson inclut l'hypothèse qu'il y a trois mémoires différentes: la première appartient au mécanisme déductif et,

¹ Tout ce paragraphe est librement inspiré par les exposés d'A. Reboul (1988 et à paraître) et, bien sûr, par l'ouvrage même de Sperber & Wilson (1986).

pour un énoncé donné, contient les propositions qui forment le contexte d'interprétation de cet énoncé (c'est-à-dire les prémisses sur lesquelles le mécanisme va travailler) et qu'on appelle **assomptions contextuelles**; la seconde est une mémoire à moyen terme qui regroupe les informations tirées de l'interprétation d'énoncés ou de perceptions récentes; la troisième est une mémoire à long terme, ou mémoire centrale: elle regroupe des informations accessibles à partir de la forme logique des énoncés.

Aux concepts formant la forme logique correspondent des adresses en mémoire. Sous ces adresses sont stockées des informations concernant les concepts, classées selon trois entrées: logique, encyclopédique et lexicale.

- L'entrée **logique** permet de définir des relations logiques entre le concept en question et d'autres concepts, c'est-à-dire un ensemble fini de règles de déduction.
- L'entrée **encyclopédique**, quant à elle, regroupe toutes les connaissances sur le concept, ce qui permet d'attribuer une extension au concept, s'il en a une.
- L'entrée **lexicale** enfin indique la contrepartie du concept en langue naturelle.

A un moment donné, un individu se trouve dans un **environnement cognitif** particulier. L'environnement cognitif est tout ce qui est accessible à l'individu, directement ou indirectement, c'est-à-dire non seulement les perceptions immédiates et conscientes et les informations qu'il entretient consciemment, mais encore l'ensemble des perceptions et des informations auquel il a, en principe, accès potentiellement à ce moment-là. Ce qui est dans l'environnement cognitif d'un individu, lui est **manifeste** (*manifest*). Le contexte est un sous-ensemble de l'ensemble des informations qui, à un moment donné, constituent l'environnement cognitif de l'individu. Il est formé de propositions qui représentent des informations provenant de différentes sources:

- l'**environnement physique**, c'est-à-dire ce qui est **immédiatement perceptible**;
- la **mémoire à moyen terme**, c'est-à-dire des informations provenant de l'interprétation d'énoncés ou de perceptions récentes;
- la **mémoire à long terme**, c'est-à-dire des informations accessibles sous l'adresse des concepts qui composent la forme logique de l'énoncé.

Ces facteurs ne déterminent pourtant pas un contexte unique mais plutôt une série de contextes possibles. La sélection d'un de ces contextes possibles s'opère à partir du principe de base de la théorie: le **principe de pertinence**. On peut le formuler de la façon suivante:

Toutes choses étant égales par ailleurs, l'énoncé produit était le plus pertinent possible dans les circonstances.

Tout énoncé, du fait même de son énonciation, comporte une **garantie de pertinence optimale**:

L'énoncé produit est suffisamment pertinent pour qu'il vaille la peine d'être interprété.

Le traitement de l'énoncé, dans le contexte sélectionné, nécessite un certain **effort** et produit certains **effets** qui sont de trois sortes:

- l'obtention d'une conclusion, à partir des prémisses constituées conjointement par le contexte et l'énoncé, qui est appelée **implication contextuelle**;
- le changement de la force d'une assomption déjà présente, du fait d'une modification de la certitude avec laquelle elle peut être entretenue;
- l'éradication d'une assomption formée précédemment, en cas de contradiction.

La **pertinence** est une relation, entre une assomption donnée et un contexte choisi, qui peut s'énoncer comme suit:

Plus un énoncé produit d'effets dans le contexte dans lequel il est interprété plus il est pertinent, toutes choses étant égales par ailleurs.

Moins un énoncé demande d'effort de traitement, plus il est pertinent, toutes choses étant égales par ailleurs.

La **pertinence** est donc une notion comparative. La pertinence optimale est atteinte dès lors que le coût de traitement (l'effort nécessaire) n'est pas plus important que les effets obtenus. Ni le principe de pertinence, ni la garantie de pertinence optimale ne sont des maximes conversationnelles (au sens de Grice) ou des lois de discours (au sens de Ducrot) puisque le locuteur ne peut pas choisir de les appliquer ou non. Le premier est un principe opératoire du système d'interprétation, la seconde est une conséquence automatique du fait

qu'une communication est manifestement intentionnelle.

Une proposition peut être communiquée plus ou moins explicitement par un énoncé. Moins la contribution d'apports extérieurs à l'énoncé est nécessaire à l'interprétation, plus la communication est explicite. Inversement, plus l'interprétation s'appuie sur des données qui n'apparaissent pas dans l'énoncé, moins la communication est explicite. Ce qui est communiqué par le développement de la forme logique de l'énoncé est une **explicature**; l'explicature apparaît donc toujours dans le contexte d'interprétation. Une proposition communiquée implicitement est une implication; une implication manifestement intentionnée par le locuteur est appelée **implicature**¹. Si l'interlocuteur doit tirer une assomption, ou un schéma d'assomption, de sa mémoire pour parvenir à une interprétation de l'énoncé consistante avec la garantie de pertinence optimale, on parlera de **prémisse impliquée**. Si l'énoncé ne peut être pertinent qu'en déduisant une conclusion de la confrontation de l'explicature de l'énoncé et du contexte, on parlera de **conclusion impliquée**. Toute implicature est soit une prémisse impliquée soit une conclusion impliquée.

Cette brève présentation du modèle de Sperber et Wilson est partielle et ne rend pas compte de la complexité de leur théorie. Je n'en ai retenu que les éléments nécessaires à la clarté de l'exposé ci-dessous.

2. Instructions rattachées aux connecteurs

2.1. La pragmatique instructionnelle de Ducrot

Ducrot distingue entre la *sémantique de la phrase* et la *sémantique de l'énoncé* (cf. entre autres Ducrot et al. 1980,12). Il place les instructions au niveau de la signification de la phrase et l'interprétation (sémantique) au niveau du sens de l'énoncé (cf. I sur le schéma du §1.2.). Les instructions, ou plutôt les *indications sémantiques*, sont inscrites, selon Ducrot, dans la signification de la phrase et portent sur l'énoncé (cf. §1.1.). L'interlocuteur est appelé à exploiter la situation de discours (le cotexte) selon les indications sémantiques. Ces indications peuvent se formuler par des *schémas* ou *structures sémantiques* de la forme *P conn r* ou *P conn Q* (où *conn* est une variable de connecteur argumentatif, *r* une conclusion et *P* et *Q* des arguments). On retrouve cette forme, de manière plus ou moins apparente, dans tous les énoncés contenant un connecteur. A partir de cette *structure sémantique*,

¹ Pour la notion d'*implicature*, cf. Sperber et Wilson (1986, 194-5) et Grice (1979).

l'analyste peut donner une description de l'énoncé. Bien que cette analyse se veuille strictement linguistique, Ducrot admet que lorsque cette description donne des résultats «invraisemblables», il faut «postuler que le locuteur fait allusion à des éléments sémantiques non attestés dans le discours, par exemple à une réaction psychologique qu'il se prête à lui-même ou à son destinataire.» (ibid., 10). Or, Ducrot ne fournit aucun instrument qui permette de contrôler l'intervention de ces «éléments sémantiques» non linguistiques. De plus, en exploitant la situation de discours, l'interlocuteur me semble être placé devant des difficultés insurmontables, puisque celle-là comporte «une infinité de données où l'interprétant peut puiser d'une multitude de façons différentes.» (ibid., 18). Nous allons voir maintenant que la théorie de la pertinence permet, entre autres, de surmonter ces obstacles.

2.2. Instructions inférentielles et théorie de la pertinence

Selon le modèle de Sperber et Wilson, le traitement d'un énoncé dans le mécanisme déductif requiert des opérations qui tendent vers deux buts conjoints: diminuer l'effort de traitement et augmenter les effets produits par l'inférence (i.e. l'ajout, la réévaluation ou l'éradication d'assomptions contextuelles).

Blakemore (1987) se réclame explicitement d'une approche cognitiviste de l'interprétation des énoncés, basée sur la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson. Elle montre comment, bien que l'interprétation dépende d'une démarche externe à la linguistique, le linguiste peut contribuer à l'explication de l'interprétation des énoncés. Certains morphèmes, dont les connecteurs discursifs, contraignent sémantiquement l'inférence, c'est-à-dire obligent l'interlocuteur à opérer des liens entre des énoncés d'une part et des assomptions contextuelles d'autre part. Ce que Blakemore nomme *contrainte sémantique sur l'inférence* me paraît être du même ordre que les instructions proposées ici. Les instructions liées aux connecteurs ne portent donc pas directement sur les liens entre les énoncés, ou parties d'énoncés, mais sur la façon de constituer un contexte d'interprétation. Ainsi, deux propositions reliées par un connecteur ne véhiculent pas de garantie de pertinence indépendamment l'une de l'autre, ni par la simple juxtaposition ou addition de leurs interprétations. Elles doivent au contraire être interprétées l'une par rapport à l'interprétation de l'autre, la fonction des instructions étant justement de préciser le rapport entre assomptions contextuelles d'une part et énoncé d'autre part. L'occurrence d'un connecteur dans un énoncé permet au locuteur de préciser le statut discursif de cette partie d'énoncé et guide l'interlocuteur dans la constitution du contexte d'interprétation.

Je postule que les instructions rattachées aux connecteurs sont en nombre limité, puisqu'elles peuvent être systématiquement liées au processus inférentiel ainsi qu'à l'interprétation de l'énoncé. Ces instructions peuvent imposer des contraintes sur:

1. **la formation du contexte** d'interprétation de l'énoncé, et plus particulièrement:
 - la sélection d'assomption(s) contextuelle(s);
 - la récupération obligatoire, possible ou interdite d'assomption(s) d'un contexte récent;
2. **le type d'effet contextuel**, et plus particulièrement:
 - la réévaluation d'une assomption contextuelle dérivée d'une inférence précédente;
 - l'éradication d'une de ces assomptions;
3. **le maintien dans une mémoire à court terme** obligatoire, possible ou interdit des assomptions produites par l'interprétation de l'énoncé en cours, en vue de leur récupération obligatoire, possible ou interdite pour l'interprétation d'un énoncé ultérieur.
4. **la formation d'hypothèses anticipatoires** nécessaires à l'interprétation de l'énoncé.

La détermination de l'ordre d'exécution des instructions est d'une importance cruciale pour une description correcte des connecteurs. Mais cette hiérarchie d'application des instructions doit suivre l'ordre des possibilités de réalisation de telle ou telle instruction. Ces instructions ne sont en effet pas toutes sur le même plan, puisque certaines ne peuvent être exécutées que si d'autres ont été réalisées préalablement. On ne peut pas, par exemple, effectuer la réévaluation d'une assomption sans avoir préalablement appliqué une instruction demandant d'aller rechercher une assomption produite par l'interprétation d'un énoncé précédent.

L'idée d'instructions rattachées à certains morphèmes n'a pas pour conséquence de réintroduire une problématique codique à l'intérieur du modèle inférentiel. Nous restons bien au niveau de l'approche pragmatique, dans la mesure où l'application des instructions se situe au niveau du mécanisme déductif et, nous allons le voir, peut dépendre du principe de pertinence. Elles sont rattachées à un type particulier d'entrée constituant l'adresse en mémoire des concepts, c'est-à-dire aux entrées lexicales. Tout morphème ne donne pas accès à ce type

instructionnel d'entrée lexicale: c'est la caractéristique d'une classe de morphèmes qui, par ailleurs, n'a pas d'entrées logique et encyclopédique¹. Ces morphèmes sont principalement les **connecteurs discursifs**. Les connecteurs discursifs ont donc pour fonction de guider le processus inférentiel, grâce à l'application d'instructions, et de diminuer ainsi le coût de traitement de l'énoncé². Nous verrons plus loin quelles sont ces instructions pour certains connecteurs discursifs, en particulier pour *d'ailleurs*.

2.3. Niveaux instructionnels

Bien que les instructions soient en petit nombre, elles permettent de décrire un grand nombre de connecteurs grâce à leurs multiples possibilités de combinaisons. Il en découle qu'un connecteur peut partager avec un autre connecteur une partie des instructions qui lui sont rattachées. Je fais l'hypothèse que toutes les instructions ne sont pas de même nature. Certaines instructions doivent obligatoirement être appliquées. Un énoncé dans lequel serait utilisé un connecteur *X* et pour l'interprétation duquel les instructions de ce type rattachées à *X* ne pourraient pas être appliquées serait mal formé. Je propose de nommer ces instructions **instructions de premier niveau**. Beaucoup de connecteurs n'ont qu'une ou plusieurs instructions obligatoires de ce type, mais il en est d'autres pour lesquels une ou plusieurs autres instructions, qui interviennent nécessairement après la ou les instructions de premier niveau, peuvent ensuite être éventuellement appliquées.

Je propose de les nommer **instructions de second niveau**. Ces instructions sont virtuelles, comme autant d'hypothèses sur l'interprétation de l'énoncé. Elles ne sont réalisées que si l'application de l'ensemble des instructions de premier niveau ne suffit pas à produire une interprétation complète de l'énoncé. Les instructions impliquées sont automatiquement sélectionnées par le mécanisme déductif pour optimiser la pertinence de l'énoncé. Leur application dépend du principe de pertinence. Ainsi, suivant l'énoncé dans lequel un même

¹ En fait, certains connecteurs discursifs, dont *parce que* ont une entrée logique. Mais celle-ci ne donne lieu qu'à des implications analytiques, non décisives au niveau de l'interprétation pragmatique. (cf. Blakemore 1987 pour *because*).

² Voir à ce propos l'hypothèse H1 de Moeschler (ici-même): «Les marques pragmatiques ont pour fonction principale de faciliter l'interprétation (on parlera de facilitation de l'inférence).»

connecteur apparaît, il peut être nécessaire d'appliquer toutes ses instructions de second niveau, une partie d'entre elles ou aucune d'entre elles. On peut donc avoir plusieurs instructions de second niveau à appliquer alternativement ou successivement mais une instruction de premier niveau, obligatoire, ne peut jamais reposer sur l'exécution préalable d'une instruction de second niveau, facultative. Du fait de la garantie de pertinence optimale, l'interlocuteur applique les instructions tant que l'interprétation n'est pas satisfaisante. Le processus peut s'arrêter après l'application de toute instruction de second niveau, dès lors que l'interprétation obtenue est consistante avec la garantie de pertinence optimale. Un énoncé dans lequel serait utilisé un connecteur *X* et dont l'interprétation ne serait pas assurée alors que toutes les instructions de second niveau rattachées à *X* auraient été appliquées ne serait pas pertinent.

Comme les instructions de premier niveau sont obligatoires et peuvent parfois être suivies d'autres instructions, on peut les considérer comme des instructions de base. Je dirai que si un connecteur demande la mise en oeuvre de plusieurs instructions de premier niveau, on est en présence d'un ensemble instructionnel de base ou, plus simplement, d'une instruction de base complexe. Par symétrie, s'il n'y a qu'une seule instruction de premier niveau, l'instruction de base peut être dite *simple*. Tout connecteur, qui possède, en plus d'une instruction de base simple ou complexe, une ou plusieurs instructions de second niveau, peut être utilisé de différentes façons selon que les instructions de second niveau sont toutes appliquées, partiellement appliquées ou non appliquées. Il peut être utilisé chaque fois que l'instruction de base au moins ou l'ensemble des instructions au plus doit être appliqué pour l'interprétation de l'énoncé. Par exemple, l'usage argumentatif fait partie des instructions de second niveau pour les connecteurs, comme d'ailleurs, qui ont également un usage non argumentatif (cf. §3.).

2.4. La notion de force de connexion

La distinction entre instructions de premier niveau et de second niveau ainsi que l'observation de la possibilité d'un partage d'instruction(s) entre connecteurs permettent d'introduire une notion comparative, qui me semble fondamentale pour la description des emplois des connecteurs: celle de **force de connexion**. Cette notion concerne principalement la prise en compte des instructions de second niveau pour les connecteurs discursifs qui en ont. Je distinguerai quatre types de force de connexion: la force maximale, la force intermédiaire ou moyenne, la force faible et la force nulle.

1. D'abord, si toutes les instructions rattachées à un connecteur sont appliquées pour arriver à une interprétation de l'énoncé compatible avec le principe de pertinence, les possibilités de ce connecteur sont alors utilisées pleinement et on dira qu'il est utilisé au **maximum de sa force**.
2. A l'inverse, si un connecteur apparaît dans un énoncé pour l'interprétation duquel seule son instruction de base doit être mise en oeuvre, il est alors en emploi de **force faible**.
3. Un connecteur dans un énoncé qui ne demanderait l'application que de certaines de ses instructions de second niveau aurait une **force intermédiaire** quelconque entre la force maximale et la force faible.
4. Enfin, dans certains énoncés, le lien entre deux actes discursifs est suffisamment clair pour qu'un connecteur, dans l'optique adoptée ici selon laquelle il facilite l'interprétation, ne soit pas nécessaire à la compréhension. Les connecteurs adéquats, lorsqu'ils sont introduits dans un tel énoncé, sont alors en emploi à **force nulle** et redondants par rapport aux informations fournies par le reste de l'énoncé¹.

Il y a des connecteurs discursifs intrinsèquement plus forts que d'autres: ceux qui doivent et/ou peuvent imposer plus d'instructions. On remarque toutefois dans l'usage de la langue que la force de connexion dépend moins des propriétés du connecteur lui-même que de son emploi. Ainsi un connecteur peut sembler très proche d'un autre dans un énoncé, dans lequel ils sont dans une relation de synonymie, alors même que cette proximité peut être mise en cause par un emploi dans un autre énoncé, comme nous le verrons plus loin.

2.5. Famille de connecteurs et substituabilité

Lors de l'analyse linguistique d'un connecteur, deux procédés au moins sont utilisées:

¹ Si le lien entre les énoncés était indiqué explicitement, il serait toujours possible de ne pas recourir à un connecteur, puisque l'interprétation de l'énoncé pourrait se passer des instructions du connecteur adéquat à force nulle. Mais l'observation de l'usage des connecteurs conduit à penser qu'il est plus judicieux d'inverser la proposition et de considérer plutôt que l'intérêt des connecteurs réside dans leur capacité de permettre de faire l'économie d'un énoncé explicitant leurs instructions.

- la substitution à un connecteur d'un autre;
- la paraphrase de l'énoncé dans lequel intervient le connecteur par un autre énoncé.

Ces procédés ont pour conséquence la détermination de classes ou de familles de connecteurs. On le voit par exemple pour le regroupement des connecteurs discursifs en **concessifs** (*mais, pourtant, cependant, etc.*) ou en **conclusifs** (*donc, finalement, etc.*). Les correspondances distributionnelles à la base de ces regroupements sont plus ou moins faciles à établir. Par exemple, il est souvent possible de substituer *soit dit en passant* à *d'ailleurs* d'une part et *de toute façon* à *d'ailleurs* d'autre part, alors qu'il ne semble pourtant pas exister de relation entre *soit dit en passant* et *de toute façon*. Je tenterai d'expliquer cela dans le paragraphe 3, mais il apparaît dès maintenant qu'il n'est pas suffisant d'utiliser les possibilités de regroupement pour décrire le fonctionnement d'un connecteur donné. Il faut pouvoir corollairement expliquer les possibilités ou les impossibilités de ces substitutions. Dans le cadre esquissé ici, on peut faire l'hypothèse suivante: les connecteurs regroupés en famille sont ceux qui imposent une ou des instructions semblables et qui, par ailleurs, diffèrent par rapport à d'autres instructions.

Il y a ainsi des instructions communes à un certain nombre de connecteurs et des instructions spécifiques à chaque connecteur. Certains connecteurs discursifs partagent deux ou trois instructions et sont donc très proches; on le constate avec les emplois de *de toute façon* et de *de toute manière* par exemple. Contrairement à ce qu'on pourrait penser de prime abord, les instructions partagées ne sont pas forcément de base, mais peuvent être de premier niveau pour un connecteur et de second niveau pour l'autre. Il faut noter que cette différence de registre instructionnel a une conséquence importante. Si deux connecteurs discursifs peuvent être substitués l'un à l'autre du fait de posséder une instruction de base commune, alors on pourra prédire une identité interprétative entre les deux énoncés ainsi formés. Par contre, si la substitution à un connecteur discursif d'un autre implique un changement de niveau instructionnel, il en découlera une différence interprétative entre les deux énoncés et par conséquent une absence de réelle relation paraphrastique.

On constate que la possibilité de paraphraser un énoncé contenant un connecteur discursif est directement liée à la notion de force de connexion. Un connecteur dans un emploi spécifique, c'est-à-dire utilisé au maximum de sa force, ne peut généralement pas être paraphrasé. Par contre, il peut l'être lorsqu'un ou plusieurs autres connecteurs partagent

avec lui les instructions applicables. Il est alors dans un emploi plus faible et on peut dire que sa force de connexion est moins grande. Je fais donc l'hypothèse qu'un connecteur discursif qui peut être paraphrasé a toujours une force de connexion moins forte qu'un connecteur pour lequel on ne trouverait pas de correspondant.

Cette relation entre la force de connexion et la substituabilité des connecteurs permet de poser les deux hypothèses suivantes:

Plus les instructions réalisées sont nombreuses, plus la force de connexion du connecteur est grande; c'est-à-dire plus sa présence est nécessaire à la compréhension de l'énoncé.

Moins les instructions nécessaires sont nombreuses, moins la force de connexion est grande et plus il y a de raisons pour que ces instructions puissent être communes à plusieurs connecteurs.

3. Analyse de *d'ailleurs*

L'analyse qui va suivre a trois buts distincts. Elle doit premièrement mettre à l'épreuve les notions introduites dans les paragraphes précédents. J'espère qu'elle va me permettre également de préciser la formulation des instructions rattachées aux connecteurs. Elle est enfin la première analyse d'une série d'études consacrées aux connecteurs.

3.1. Discussion de l'analyse de Ducrot

Le connecteur que j'ai choisi comme «cobaye» a été étudié dans Ducrot et al. (1980). Je vais reprendre les éléments de cet article, mais on a vu que la pragmatique intégrée et la pragmatique inférentielle présentent trop de points de divergences pour qu'une étude menée dans l'une de ces deux optiques puisse être purement et simplement reconvertie dans l'autre optique. C'est, évidemment, autour de l'emploi argumentatif de *d'ailleurs* qu'est construit l'article de Ducrot ; si certains exemples laissent entrevoir d'autres emplois possibles, ceux-ci apparaissent comme marginaux et sont immédiatement récupérés dans le cadre du «tout-argumentatif» grâce à la notion de *polyphonie*. L'analyse que je vais proposer mettra au contraire en évidence d'autres caractéristiques de *d'ailleurs* et présentera son emploi argumentatif comme un emploi particulier.

Au début du chapitre consacré à l'analyse de *d'ailleurs*, Ducrot présente un exemple, reproduit ici en (1), illustrant parfaitement la

structure, ou *schéma sémantique*, qu'il attribue à ce connecteur:

$r: P \text{ d'ailleurs } Q$

où r est une conclusion, pour laquelle P et Q sont des arguments.

- (1) Je ne veux pas louer cette salle: elle est trop chère, *d'ailleurs* elle ne me plaît pas.

Si l'on considère cet exemple, que Ducrot qualifie de «canonique», on ne peut que constater, avec lui, que la partie d'énoncé introduite par *d'ailleurs* présente un argument (Q) qui apparaît comme coorienté, mais indépendant, par rapport à un premier argument (P). De plus, comme ce premier argument conduit déjà à la conclusion (r) donnée en début d'énoncé, celui qui est introduit par *d'ailleurs* est présenté comme non nécessaire, supplémentaire, le locuteur ne faisant que *l'évoquer* et ne désirant pas *l'utiliser* (Ducrot et al. 1980, 195; les termes «évoquer» et «utiliser» sont soulignés par Ducrot).

Je tenterai plus loin d'indiquer comment les caractéristiques de *d'ailleurs* peuvent être transposées en termes d'instructions pour l'inférence. Mais auparavant, pour déterminer ces caractéristiques, je vais manipuler l'exemple (1) et remettre ainsi en cause la généralisation proposée par Ducrot. Selon lui, si toutes les occurrences de ce connecteur n'ont pas lieu dans des énoncés qui exhibent aussi clairement le schéma sémantique proposé, elles lui correspondent cependant indirectement et il peut toujours être rétabli par l'analyste. *D'ailleurs* introduirait ainsi toujours un argument supplémentaire, indépendant d'autres arguments possibles pour la même conclusion, et qui ne devrait pas faire l'objet de développements postérieurs.

Selon mon analyse, la nécessité de l'indépendance de l'argument introduit par *d'ailleurs* ne résiste pas à l'examen. Je vais présenter deux contre-exemples. Le premier m'est suggéré par la description même de Ducrot. La caractéristique de «supplémentarité» y est utilisée pour justifier que l'indépendance entre deux arguments est paradoxalement maintenue lorsque, comme dans (2), l'énoncé n'en présente qu'un seul. Dans un corpus d'énoncés authentiques, ce cas est en effet fréquent.

- (2) Je ne veux pas louer cette salle, *d'ailleurs* elle ne me plaît pas.

Le fait que l'argument introduit par *d'ailleurs* apparaisse comme supplémentaire est suffisamment fort, selon Ducrot, pour qu'on considère «que *d'ailleurs* à lui tout seul présuppose l'existence d'un P , qu'il le fabrique

pour ainsi dire.» (Ducrot et al. 1980, 201). Dans le cadre théorique dans lequel je travaille, il est impossible d'admettre qu'un énoncé puisse fabriquer un argument, via une loi de discours concernant l'assertion comme Ducrot le propose. D'après cette loi, un locuteur n'émettrait que des jugements autorisés, qui pourraient donc être étayés. Du fait du caractère «supplémentaire» de *d'ailleurs*, l'argument *Q* ne pourrait servir seul à étayer un jugement *r* et il devrait donc exister des raisons *P*, d'un autre ordre, qui ne seraient pas données. Je proposerai plus loin une autre approche pour rendre compte de la principale raison pour laquelle Ducrot a recours à la caractéristique de «supplémentarité»: le constat, parfaitement justifié, qu'on ne revient généralement pas dans la suite du discours sur le contenu de la proposition contenant *d'ailleurs*. Ma préoccupation actuelle est autre: en rejetant la loi de discours, il m'est difficile de soutenir qu'un argument puisse simultanément être **unique et indépendant**. Le fait qu'un énoncé comme (2) soit possible, rend pour moi caduque la nécessité d'indépendance entre des arguments.

Mais cette objection n'est pas la seule que l'on puisse faire: il semble bien que, même lorsque plusieurs arguments sont présents, il n'est pas nécessaire qu'ils puissent être classés dans des registres différents. Même si les énoncés (3) et (4) peuvent paraître moins «naturels» que (1), il ne semble pas pour autant qu'on puisse les juger mal formés. Pourtant dans les deux cas, l'argument présenté par la partie d'énoncé introduite par *d'ailleurs* ne ressortit pas à un autre registre ou à une autre échelle argumentative que le premier argument.

- (3) Je ne veux pas louer cette salle: elle est très chère, *d'ailleurs* je n'aurais pas assez d'argent.
- (4) Je ne veux pas louer cette salle: elle ne plaît pas à mes amis, *d'ailleurs* elle ne me plaît pas non plus.

Ce qu'impose la présence de *d'ailleurs*, et c'est peut-être en cela que le caractère d'indépendance paraît tout de même subsister, c'est que la proposition qu'il introduit apparaît comme ajoutée dans un deuxième temps et en commentaire d'un énoncé qui se suffirait à lui-même. L'aspect «supplémentaire» ne sert donc pas pour moi, à justifier celui d'«indépendance», mais il le remplace. Pour qualifier cette distance à l'intérieur d'un même énoncé, je dirai que la proposition introduite par *d'ailleurs* est un **second acte discursif**. *D'ailleurs* signale ainsi qu'un énoncé, d'abord présenté comme complet, doit être réévalué comme partie d'un tout. Un second acte discursif présuppose donc toujours un premier acte qui doit être réévalué. Ce caractère de réévaluation peut

être mis en évidence par un énoncé comme (5), dans lequel le second acte discursif vient contester une prémisses impliquée de la première partie de l'énoncé, ou comme (6) dans lequel il constitue un retour sur ce qui a été dit, c'est-à-dire une auto-correction.

- (5) Je ne veux pas louer cette salle, *d'ailleurs* on ne peut pas vraiment parler d'une salle.
- (6) Je ne veux pas louer cette salle, ni une autre *d'ailleurs*.

Ces cinq premières transformations (2 à 6) de l'exemple canonique (1) de Ducrot ont un point commun: elles peuvent être intégrées sans problème majeur à l'analyse proposée par Ducrot. Dans (3) et (4), le schéma sémantique de Ducrot est respecté, mais, pour moi, *Q* n'est pas indépendant par rapport à *P*. Si l'on voulait me contredire sur ce point, il serait toutefois possible de construire des échelles argumentatives *ad hoc* pour montrer que, d'une certaine façon, *P* et *Q* n'appartiennent pas à la même classe argumentative. Dans (2) et (5), l'argument *P* pourrait être rétabli et le second acte discursif de (5), représentant *Q*, pourrait être considéré comme polémique et avoir ainsi fonction d'argument. Il faut noter que si cette analyse est possible, elle n'est cependant pas nécessaire et que, par conséquent, l'aspect argumentatif n'apparaît plus comme le seul possible. L'émergence d'un autre emploi est confirmée par (6), où l'interprétation du second acte discursif comme auto-correction est plus immédiate, me semble-t-il, que l'interprétation argumentative. Pourtant, celle-ci reste là encore possible. Les restrictions que j'apporte ici moi-même montrent que j'aurais quelque peine à contester la généralisation de Ducrot, si le premier exemple ne pouvait subir que ces cinq transformations. Ce n'est, on s'en doute, pas le cas; je vais encore proposer trois exemples qui, à mon avis, ne permettent pas, à moins d'un parcours très indirect, de retrouver la structure *r: P d'ailleurs Q*.

Dans l'énoncé (7), nous n'avons plus affaire qu'à un commentaire, tout aspect argumentatif ayant disparu. C'est l'énonciation même du premier acte discursif qui est commentée.

- (7) Je (te dis que je) ne veux pas louer cette salle, *d'ailleurs* c'est sûrement ce à quoi tu t'attendais.

Cette possibilité de prise en compte de l'énonciation, qui n'est commentée dans Roulet et al. (1985) que pour *alors* et pour *puisque*, et dans Ducrot et al. (1980) pour *mais*, n'est jamais signalée pour *d'ailleurs*. Elle ne constituerait cependant pas pour Ducrot un contre-exemple,

puisqu'il considère que «*d'ailleurs* relie toujours des énonciations séparées» (Ducrot et al. 1980, 210). Il y a certainement un format instructionnel commun pour l'emploi de tous ces connecteurs et je tenterai de le formuler (cf. §3.2.3.) .

Quant aux deux dernières manipulations, elles montrent que le second acte discursif peut, malgré une forme du type $r: P \text{ d'ailleurs } X$, ne pas revenir sur la conclusion r , mais sur l'argument P ¹. Si j'expose cette possibilité en deux exemples, c'est pour souligner le caractère résolument non argumentatif de l'acte discursif sur lequel porte *d'ailleurs* : le commentaire de (9) est anti-orienté par rapport à (8) sans pour autant qu'une conclusion différente ne puisse être tirée quant à la volonté de louer la salle.

- (8) Je ne veux pas louer cette salle: elle est très chère, *d'ailleurs* je me demande comment on peut oser la louer à un tel prix.
- (9) Je ne veux pas louer cette salle: elle est très chère, ce qu'on peut comprendre *d'ailleurs*.

Je ne vais pas prolonger cet exercice de manipulation. L'exemple (1) pourrait encore en subir d'autres, mais celles qui viennent d'être présentées me paraissent suffisantes pour mettre en cause la généralité de la structure proposée par Ducrot et la prééminence de l'argumentation dans l'organisation des énoncés où intervient *d'ailleurs*.

3.2. Une analyse instructionnelle de *d'ailleurs*

Chaque exemple, ou groupe d'exemples, du paragraphe précédent correspond à un emploi particulier de *d'ailleurs* . Je vais maintenant revenir systématiquement sur ces emplois pour dégager les instructions mises en oeuvre par *d'ailleurs*.

- (1) à (4): emplois argumentatifs (§ 3.2.1.);
- (5) et (6): emplois d'auto-correction (§ 3.2.2.);
- (7): emploi de commentaire de l'énonciation (§ 3.2.3.);
- (8) et (9): emplois de commentaire digressif (§ 3.2.4.).

Chaque aspect sera illustré non plus par la manipulation d'un exemple de départ, mais par des énoncés authentiques. Je reprendrai

¹ La variable Q renvoyant conventionnellement à un argument pour une conclusion r , je préfère utiliser un X plus neutre. La forme ressemble pourtant à la structure sémantique de Ducrot: $r: P \text{ d'ailleurs } Q$.

aussi d'autres exemples de Ducrot et al. (1980) pour montrer comment ils peuvent être décrits à partir de mes propositions.

3.2.1. emploi argumentatif

Il y a deux façons de concevoir l'argumentation en termes d'instructions pour l'inférence. Je vais rapidement les présenter.

1. Pour traiter un énoncé interprétable comme une conclusion r , l'interlocuteur va faire des **hypothèses anticipatoires** sur les raisons qu'a le locuteur de penser r . Un argument P ou Q peut venir ensuite confirmer une de ces hypothèses. La fonction d'un connecteur discursif est alors de signaler que l'énoncé qu'il introduit va produire une implication, qui viendra renforcer une assomption entretenue sous forme d'hypothèse. Cette assomption est réévaluée comme argument. On peut formuler cette procédure comme demandant l'application de l'instruction suivante:

[renforcer une assomption entretenue dans un contexte récent comme hypothèse anticipatoire]

2. L'interprétation d'un énoncé contenant un argument P peut produire des **implications contextuelles**. Or, une implication contextuelle est une conclusion qui utilise l'énoncé et le contexte comme prémisses. Une de ces implications peut avoir la même forme que la conclusion r visée par l'argument P . Dans les cas où la conclusion a été communiquée précédemment, elle a fait l'objet d'une **explicature** si elle a été communiquée explicitement, ou d'une **implicature** si elle découle de l'interprétation d'un énoncé. C'est cette conclusion qui est alors récupérée et renforcée lors du traitement de l'acte discursif introduit par le connecteur. La fonction du connecteur discursif est d'imposer ce processus, même si le reste de l'énoncé ne le laisse pas prévoir. Il marque ainsi un acte discursif comme argument. L'instruction qui lui est rattachée demande la récupération, dans la mémoire du mécanisme déductif ou une mémoire à moyen terme, d'une assomption contextuelle mutuellement manifeste; on peut l'exprimer comme suit:

[renforcer une assomption contextuelle mutuellement manifeste]

Notons que la deuxième procédure amène à nuancer une affirmation de Blakemore (1987) présentée au paragraphe 2.2., selon laquelle une indication fondamentale donnée par un connecteur reliant deux actes discursifs est d'informer l'interlocuteur de la non-garantie de pertinence de chacun des deux actes pris indépendamment. Seul

l'énoncé complet, c'est-à-dire les actes reliés selon les instructions rattachées au connecteur, véhicule la garantie de pertinence. Les deux procédures ci-dessus respectent cette hypothèse, mais de façons très différentes: dans le premier cas l'apparition d'un connecteur discursif souligne que le locuteur ne considère pas son énoncé comme complet, ou pertinent, et qu'il va le compléter. Il s'ensuit une réelle combinaison interprétative. Dans le second cas, au contraire, un énoncé présenté comme pertinent voit cette pertinence soit renforcée, soit remise en cause, après coup. Il est du ressort de chaque connecteur dans un emploi argumentatif de favoriser plutôt la première procédure que la seconde ou de permettre les deux. Mais dans les deux cas, il y a renforcement d'une assomption qui suppose un lien entre une assomption du contexte de la partie d'énoncé introduite par le connecteur et une assomption d'un contexte récent.

L'assomption concernée peut provenir de la première partie de l'énoncé dans lequel le connecteur apparaît, mais ce n'est pas nécessaire. Elle peut aussi provenir de l'interprétation d'un énoncé antérieur, voire des perceptions immédiates. L'énoncé (10) semble mal formé parce qu'il ne peut être interprété par quelqu'un, comme vous et moi, qui doit se contenter de former le contexte d'interprétation à partir de la forme logique de l'énoncé.

(10) ? Pierre, qui a *d'ailleurs* une voiture rouge, vient de se marier.

La pertinence de (10) pourrait être optimisée dans un contexte, normalement accessible pour l'interlocuteur visé, dans lequel une assomption sur une voiture (rouge) serait présente. La nécessité de ce lien doit être considérée comme une instruction préalable du type:

[récupérer une assomption d'un contexte récent]

Nous avons ainsi la première instruction rattachée à *d'ailleurs*. Il nous faut maintenant rendre compte de l'aspect argumentatif par l'application d'une deuxième instruction selon une des deux procédures exposées ci-dessus. On a admis que l'acte discursif introduit par *d'ailleurs* vient, dans un deuxième temps, apporter un argument en faveur d'une conclusion contenue dans un énoncé qui se présente comme complet. Or un énoncé «complet» est un énoncé à partir duquel l'interlocuteur ne fait pas d'hypothèse anticipatoire. C'est ainsi que l'argument introduit apparaît comme supplémentaire. *D'ailleurs* me semble donc être un connecteur demandant l'application d'une instruction du type 2:

[renforcer une assomption contextuelle mutuellement manifeste]

Le dialogue (11), entendu à la radio et dans lequel un historien (A) est reçu par une journaliste (B), va permettre de vérifier cette hypothèse.

- (11) A: L'Autriche semble se réveiller après 40 ans de sommeil on parle enfin de l'Anschluss de la collaboration avec les nazis etc.
B: *D'ailleurs* en me promenant dans Vienne j'ai vu plein de livres sur ces sujets dans les vitrines des librairies.

Les contextes d'interprétation de (11) contiennent entre autres (12):

- (12) A. a. l'Autriche semble se réveiller
b. on parle de sujets qui étaient tabous
c. on parle de l'Anschluss et de la collaboration avec les nazis
B. d. B s'est promené à Vienne
e. B a vu des livres sur l'Anschluss (ou plus généralement sur la seconde guerre mondiale)

L'emploi argumentatif de *d'ailleurs* demanderait l'application du couple d'instructions:

- [récupérer une assomption d'un contexte récent]
[renforcer une assomption contextuelle mutuellement manifeste]

Elles imposent de voir un lien entre (12e) et l'assomption précédente (12c) et permettent de tirer une conclusion du type de (12a) ou (12b) qui n'aurait pu être produite par la seule mention de livres dans des vitrines. Cela semble bien correspondre à l'intention communicative de la journaliste.

Le fait que cet exemple soit dialogique ne modifie pas l'analyse. Cette possibilité découle plutôt de ce qui a été dit sur *d'ailleurs* : c'est le caractère de second acte discursif, c'est-à-dire produit par un énonciateur différent, qui permet que les deux propositions, actes ou énoncés articulés par *d'ailleurs* ne soient pas le fait du même locuteur. On peut comparer (11) avec (13) qui serait plus «naturel» si l'historien avait lui-même voulu simplement ajouter un argument. Ou avec (14) dans lequel la journaliste jouerait le rôle de celle qui apprend quelque chose de la personne qu'elle reçoit.

- (13) A: L'Autriche semble se réveiller après 40 ans de sommeil, on parle enfin de l'Anschluss de la collaboration avec les nazis, *de plus* en se promenant dans Vienne on voit plein de livres sur ce

sujet dans les vitrines des librairies.

- (14) A: L'Autriche semble se réveiller après 40 ans de sommeil, on parle enfin de l'Anschluss de la collaboration avec les nazis etc.
B: *En effet*, en me promenant dans Vienne j'ai vu plein de livres sur ce sujet dans les vitrines des librairies.

L'usage de *d'ailleurs* est donc très important puisque, grâce à lui, la journaliste peut:

- laisser entendre que la réponse de A était complète, tout en la complétant quand-même;
- se placer en même temps au niveau de l'historien: en présentant un argument, elle montre qu'elle aurait également pu tirer la conclusion elle-même;
- ne faire qu'une petite interruption dans l'exposé de l'historien puisque *d'ailleurs* signale que les interlocuteurs ne doivent pas revenir sur l'énoncé qu'il introduit.

Ce troisième point rend compte de l'aspect digressif et doit aussi être transposé pour pouvoir faire l'objet d'une instruction. Celle-ci est, d'une certaine manière, l'inverse de celle qui demande de rechercher un lien avec une assomption précédente. Elle impose aux interlocuteurs de ne pas utiliser, pour produire des énoncés postérieurs, une assomption dérivée de l'interprétation de l'énoncé ou de l'acte introduit par *d'ailleurs*, et peut se formuler ainsi:

[ne pas conserver les assomptions produites par le traitement en cours]

3.2.2. Commentaire sous forme d'auto-correction

Pour tous les aspects de commentaires qui vont être développés, deux des trois instructions que nous venons de voir seront mises en oeuvre:

[récupérer une assomption d'un contexte récent]

[ne pas conserver les assomptions produites par le traitement en cours]

Pour faire un commentaire, on a effectivement toujours besoin de quelque chose à commenter, donc d'un lien «en amont» de l'énoncé. D'autre part, le caractère digressif inhérent à un commentaire correspond parfaitement à l'instruction qui demande de ne pas réutiliser l'énoncé et son interprétation dans la suite du discours, donc de couper les liens «en aval» de l'énoncé. Ces deux instructions peuvent donc être

considérées comme membres de l'ensemble instructionnel de base de *d'ailleurs*. La troisième instruction que nous avons vue, l'instruction **argumentative** demandant de renforcer l'assomption récupérée devra quant à elle se révéler de second niveau, car elle ne pourra pas être appliquée ici. Le caractère argumentatif de *d'ailleurs* apparaîtra alors bien comme un des emplois possibles de ce connecteur.

L'énoncé (15) permet de le vérifier. Il a servi de base à la fabrication de l'exemple (6) rappelé ici.

(6) Je ne veux pas louer cette salle, ni une autre *d'ailleurs*.

(15) Je pense qu'on ne peut pas faire une architecture de banlieue aux Halles. Ni en banlieue *d'ailleurs*.

Le contexte d'interprétation de (15) devrait contenir entre autres les assomptions suivantes:

- (16) a. X pense qu'on ne peut pas faire une architecture de banlieue aux Halles.
- b. X pense qu'on peut faire une architecture de banlieue en banlieue.
- c. X pense qu'on ne peut pas faire une architecture de banlieue en banlieue.

(16c) est l'enrichissement de la forme logique de l'acte discursif contenant *d'ailleurs*. Les instructions imposent d'avoir un lien avec une assomption précédente - on la trouve en (16b) - et de ne pas utiliser ces assomptions dans la suite du discours. On ne peut pas vérifier le second point, mais on peut tout de même se rendre compte que l'énoncé entier porte sur les Halles et non sur la banlieue. Quant à la première instruction, elle doit ici se combiner avec une autre instruction qui rende compte de la primauté de c) sur b) provoquant l'éradication de b) à cause de sa contradiction avec c). Cette instruction apparaît comme complémentaire, et non supplémentaire, par rapport à l'instruction argumentative. Elle serait ainsi une instruction de second niveau. On peut donc dire que *d'ailleurs* impose ici les instructions suivantes:

[ne pas conserver les assomptions produites par le traitement en cours]
[récupérer une assomption d'un contexte récent]
[éradiquer cette assomption]

Si je n'ai pas mentionné, dans la première partie de cet article, la possibilité d'avoir deux instructions de second niveau qui puissent

intervenir alternativement et non pas successivement, c'est parce que je pense qu'il faut décrire cette situation différemment. On peut poser une instruction unique, recouvrant les deux possibilités de réévaluation de la force d'une assomption.

[réévaluer une assomption d'un contexte récent]

Dans le cas d'une argumentation, cette réévaluation s'opère «à la hausse», dans le cas d'une auto-correction «à la baisse». L'éradication est alors vue comme le cas limite de l'affaiblissement.

Deux remarques sont nécessaires pour préciser cette proposition. Les lecteurs de Ducrot auront reconnu en (15) un exemple qui lui donnait du fil à retordre. Dans une perspective argumentative, en effet, si l'on peut désigner la première partie de l'énoncé comme *P* et la seconde comme *Q*, il est par contre difficile de dire vers quelle conclusion *r* tous deux seraient orientés. Les instructions rattachées au *d'ailleurs* argumentatif permettraient seulement de comprendre un énoncé allant dans le sens de (17).

(17) *Je pense qu'on ne peut pas faire une architecture de banlieue aux Halles. Ce projet conviendrait d'ailleurs parfaitement à Trifouilly-les-Canards.*

Ducrot souligne que, pour (15), *Q* «conteste un implicite, tout en l'attestant par la négation qu'il lui oppose» (Ducrot et al. 1980, 213), ce qui me paraît ne pouvoir être la fonction d'un argument. Considérer le second acte discursif comme auto-correction permet non seulement de faire disparaître cette difficulté, mais encore de rendre compte du processus qui permet de contester un implicite.

La deuxième remarque est importante: contrairement à ce qu'on pourrait penser ou à ce qui pourrait apparaître dans l'analyse de (6) et (15), le caractère d'auto-correction n'est pas lié à la présence de la négation. Contrairement à ce qu'on pourrait penser ou à ce qui pourrait apparaître dans l'analyse de (10), le caractère d'auto-correction n'est pas lié à la présence de la négation. Considérons les énoncés (18), (18') et (18'') produits par une mère qui vient de coucher son bébé, et les précisions contextuelles qui sont notées entre crochets:

(18) [le bébé pleure]: - Je vais attendre encore un peu avant d'intervenir.

Deux cas peuvent alors se présenter:

(18') [le bébé se calme un peu]: - *D'ailleurs* il semble se calmer.

(18'') [le bébé s'arrête net]: - *D'ailleurs* il n'y a pas besoin d'y aller.

Le contexte d'interprétation de (18) contient entre autres:

- (19) a. le bébé pleure
- b. si un bébé pleure, on peut attendre un moment, puis intervenir (prémisse impliquée)

Le contexte d'interprétation de (18') contient entre autres:

- (20) a. le bébé pleure moins
- b. si le bébé pleure peu, il faut attendre

(20) et les instructions rattachées à *d'ailleurs* permettent de constater un lien entre (20b) et (19b) et de renforcer cette assumption. **(18') est donc un argument.**

Le contexte d'interprétation de (18'') contient entre autres:

- (21) a. le bébé ne pleure plus
- b. lorsque le bébé ne pleure plus, il dort
- c. lorsque le bébé dort, aucune intervention n'est nécessaire

Entre (19) et (21), il y a eu modification physique du contexte, puisque le bébé a cessé de pleurer. Cela met en évidence la capacité dynamique de *d'ailleurs* d'introduire un second acte discursif après un énoncé potentiellement complet, c'est-à-dire pertinent. (21) et les instructions rattachées à *d'ailleurs* permettent de constater un lien entre (21c) et toute autre assumption comportant une décision d'intervention et de l'éradiquer. (19b) est donc récupérée puis rayée du contexte d'interprétation et **(18'') est ainsi une auto-correction.**

Le fait que l'argument (18') et l'auto-correction (18'') puissent tous deux être introduits par *d'ailleurs* après (18) confirme la possibilité d'avoir à appliquer l'une des deux instructions contradictoires demandant soit de renforcer soit d'éradiquer une assumption contextuelle préalablement récupérée. Cette double possibilité rend *d'ailleurs* difficile à appréhender et met en évidence les limites du rôle de ce connecteur dans la facilitation de l'inférence. D'autre part, elle confirme mon hypothèse sur l'application éventuelle d'instructions potentielles que j'ai nommées de second niveau: si un connecteur peut demander l'application de deux instructions contradictoires, cela implique qu'une des deux ne soit pas appliquée. C'est le reste de l'énoncé

et le principe de pertinence qui permettent de trancher. Cela rappelle que l'ensemble de l'énoncé et des circonstances entrent en jeu pour l'interprétation, ce qui est parfaitement conforme à la théorie de la pertinence¹.

3.2.3. le retour sur l'énonciation

Certains connecteurs permettent un retour sur l'énonciation. Le cas de *puisque* a souvent été commenté. Dans l'énoncé (22), le fait d'avoir promis de tout se dire n'est pas la cause du départ, mais de l'activité de parole (i.e. de l'annonce du départ).

(22) Je pars, *puisque* on s'est promis de tout se dire.

Il semble bien que *d'ailleurs* puisse aussi avoir cet emploi. Pour s'en convaincre, on peut imaginer l'exemple (23). L'énoncé (24), quant à lui, a été prononcé dans une conversation entre amis.

(23) Je ne pars pas, *d'ailleurs* on s'est promis de tout se dire.

(24) Moi j'irai pas, j'aurais pas dû te l'dire *d'ailleurs*.

Le second acte discursif renvoie explicitement à l'énonciation du premier et non à son contenu. Cette caractéristique peut être mise en relation avec la précédente: c'est parce que *d'ailleurs* permet d'effectuer un retour sur le contenu de l'énoncé précédent, c'est-à-dire sur des assomptions d'un contexte d'un énoncé précédent, qu'il peut aussi porter directement sur l'explicature de cet énoncé. Mais tous les connecteurs employés argumentativement demandent un retour à une assomption contextuelle et ne permettent pas pour autant un retour sur l'énonciation. Il faut donc introduire une instruction supplémentaire, de second niveau, qui rende compte de cette possibilité:

[prendre l'explicature comme contenu d'un acte de parole]

Cette opération a pour conséquence d'enchâsser l'explicature dans une assomption contextuelle, généralement de type assertif:

X dit que:

¹ Nous retrouvons ici la seconde hypothèse (H2) de Moeschler (ici-même): «La présence de marques linguistiques (à fonction pragmatique) ne suffit pas à l'interprétation complète des énoncés, il y a sous-détermination linguistique de l'interprétation pragmatique.»

où dit est mis comme prototype des verbes décrivant une activité de parole. L'acte discursif introduit par *d'ailleurs* apparaît alors comme une **réévaluation de l'énonciation** du premier acte discursif. Or, d'après la théorie de la pertinence, tout énoncé véhicule la garantie de sa propre pertinence; l'énonciation elle-même est donc auto-justifiée. C'est cette essence de la pertinence qu'une telle instruction remet en cause. On peut ainsi proposer l'application des instructions suivantes pour le traitement de l'emploi de retour sur l'énonciation de *d'ailleurs*:

[ne pas conserver les assomptions produites par le traitement en cours]
[récupérer une assomption d'un contexte récent]
[prendre l'explicature comme contenu d'un acte de parole]
[mettre en cause la pertinence de cet acte de parole]

Le contexte d'interprétation du premier acte discursif de (24) contient entre autres:

- (25) a. le locuteur n'ira pas
- b. le locuteur dit que le locuteur n'ira pas

Ce qui fait l'objet d'une réévaluation n'est pas directement l'assomption (25a), mais sa force illocutoire explicitement marquée dans la forme (25b). Le contexte d'interprétation de l'acte discursif introduit par *d'ailleurs* contient entre autres:

(26) le locuteur n'aurait pas dû le dire

Les instructions liées à *d'ailleurs* permettent de constater un lien entre (26) et (25b) et de remettre en cause l'énonciation du premier acte discursif de (24).

3.2.4. le commentaire digressif

Je n'ai pas tiré toutes les conséquences, dans les paragraphes précédents, de la présence d'une des deux instructions qui apparaissent comme membres de l'ensemble instructionnel de base de *d'ailleurs*: celle qui demande qu'on ne revienne plus, dans des énoncés postérieurs, sur les assomptions entretenues dans le contexte d'interprétation de l'énoncé qui contient le connecteur:

[ne pas conserver les assomptions produites par le traitement en cours]

Cette instruction rend compte du **caractère digressif** qui semble toujours rattaché à *d'ailleurs*. Je l'ai donc classée dans son instruction de

des instructions rattachées à *de toute façon* devrait donc au moins comprendre les instructions suivantes:

- a) [récupérer une assomption d'un contexte récent]
- b) [réévaluer cette assomption]
- c) [mettre en évidence les assomptions produites par le traitement en cours]

D'autres connecteurs traditionnellement rapprochés de *d'ailleurs*, comme *par ailleurs* ou *de plus*, me semblent ne pas partager avec lui l'ensemble des instructions qui lui sont rattachées et/ou ne pas les imposer sur le même niveau.

3.3.3. propositions d'instructions pour *par ailleurs/en outre*

Le processus interprétatif guidé par les instructions de ces connecteurs ne me semble pas avoir de relation forte avec l'instruction de base de *d'ailleurs* :

- a) [ne pas conserver les assomptions produites par le traitement en cours]
- b) [récupérer une assomption d'un contexte récent]

Si *par ailleurs* et *en outre* possèdent à l'évidence une instruction du type de b), ils ne demandent pas, en revanche, que la suite de la conversation ne porte pas sur l'information amenée par l'acte discursif qu'ils introduisent, comme le demande l'instruction a). Je leur attribuerais plutôt une instruction inverse permettant de modifier le cours de la conversation, comme celle que nous venons de voir pour *de toute façon*. C'est ainsi que l'énoncé (32), lorsque je l'ai entendu, a permis de détourner la conversation, qui portait sur le caractère d'Olivier, vers l'épineuse question du logement.

(32) Olivier est très sympathique. *Par ailleurs* vous avez vu son appartement?

(33) Olivier est très sympathique, *d'ailleurs* vous avez vu son appartement?

L'énoncé (33) aurait par contre certainement été interprété comme donnant un argument de plus concernant le caractère sympathique d'Olivier et la conversation aurait vraisemblablement pu se poursuivre sur ce thème. Les connecteurs comme *par ailleurs* ou *en outre* me semblent donc avoir un ensemble instructionnel de base du type:

- a) [récupérer une assomption d'un contexte récent]
- b) [mettre en évidence les assomptions produites par le traitement en cours]

3.3.4. propositions d'instructions pour *en plus/de plus*

On utilise *en plus* ou *de plus* pour introduire un argument supplémentaire. L'acte de discours qu'ils introduisent fait donc généralement suite à un autre acte présentant un argument. L'ensemble instructionnel devra demander d'interpréter l'acte introduit par *en plus* comme un argument; il n'est toutefois pas nécessaire de faire apparaître qu'il s'agit d'un argument supplémentaire, car cela constitue une condition d'emploi et non une contrainte sur l'interprétation.

Il est, d'autre part, possible de considérer que le locuteur ne désire pas s'étendre sur l'argument ainsi introduit et que l'acte concerné présente donc aussi un caractère digressif. Pour l'interprétation de l'énoncé (34), les instructions mises en oeuvre sont alors les mêmes que celles qui ont été proposées pour l'emploi argumentatif de *d'ailleurs*, mais elles interviennent à des niveaux différents :

(34) Je viens pas au vernissage de ton type, ça m'embête. *En plus*, j'ai même pas une chemise propre à me mettre.

- ensemble des instructions de premier niveau ou instruction de base:

- a) [récupérer une assomption d'un contexte récent]
- b) [renforcer une assomption contextuelle mutuellement manifeste]

- instruction de second niveau:

- c) [ne pas conserver les assomptions produites par le traitement en cours]

Cette différence de niveau est fondamentale: le fait que l'instruction de base de ces connecteurs ne soit pas la même produit toujours, selon mon hypothèse sur la force de connexion, une interprétation différente. Le couple d'instructions, qui constitue pour *en plus* l'instruction de base, peut être considéré comme l'instruction argumentative. Il en découle que, contrairement à *d'ailleurs*, il est toujours en emploi argumentatif.

On peut relever que la différence de distribution des instructions correspond au sens littéral de *en plus* et de *d'ailleurs*. En effet, le

premier demande *d'ajouter*, alors que le second fait référence à une *altérité*. Cette convergence entre sens littéral et fonction ne représente toutefois qu'un indice supplémentaire et non une preuve de l'adéquation de cette description.

3.4. Rappel des instructions rattachées à *d'ailleurs*

Au long de cette approche, j'ai proposé que la présence de *d'ailleurs* dans un énoncé contraigne l'interprétation par l'application des instructions suivantes:

- ensemble des instructions de premier niveau ou instruction de base:

- a) [ne pas conserver les assomptions produites par le traitement en cours]
- b) [récupérer une assomption d'un contexte récent]

- instructions de second niveau:

- c) [réévaluer une assomption d'un contexte récent]
qui peut prendre les formes :
 - ca) [renforcer une assomption contextuelle mutuellement manifeste]
 - cb) [éradiquer cette assomption]
- cc) [prendre l'explicature comme contenu d'un acte de parole]
- d) [mettre en cause la pertinence de cet acte de parole]

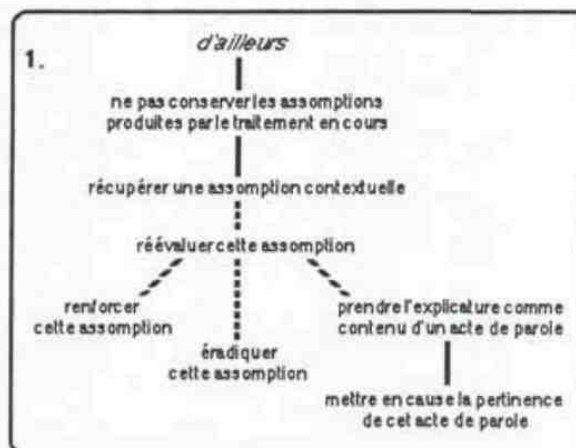
Si seule l'instruction de base, complexe, est réalisée, l'emploi de *d'ailleurs* est non argumentatif, et plusieurs autres connecteurs peuvent lui être substitué, dont *entre parenthèses* et *soit dit en passant* (cf. §3.2.4.). L'instruction de second niveau c) offre une alternative: elle peut être appliquée sous la forme de ca) et *d'ailleurs* introduira un argument (cf. §3.2.1.); elle peut aussi l'être sous celle de l'instruction cb) et permettre une auto-correction (cf. §3.2.2.). De plus, elle peut être aussi précisée par l'instruction cc), obligatoirement associée à l'instruction d), en cas de commentaire sur l'énonciation (cf. §3.2.3.).

3.4.1. proposition pour une représentation des instructions en schéma instructionnel

Un schéma doit synthétiser la description d'un connecteur et rendre visible le parcours interprétatif qu'il impose. Pour cela, il doit pouvoir intégrer quatre principales caractéristiques des instructions:

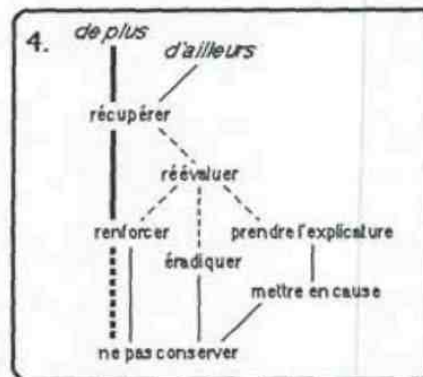
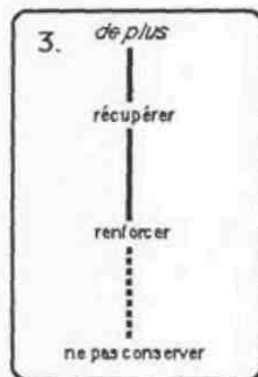
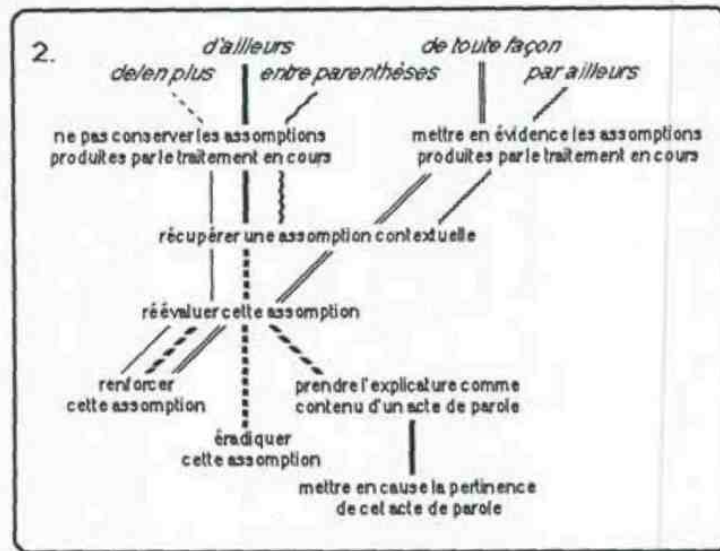
- chaque instruction correspond à une opération du processus de traitement de l'énoncé contenant le connecteur;
- ces opérations se déroulent et peuvent se décrire selon un certain ordre, respectant une hiérarchie;
- certaines instructions correspondent à des opérations obligatoires (instructions de premier niveau), alors que d'autres, pour certains connecteurs, correspondent à des opérations potentielles (instructions de second niveau);
- du fait du nombre restreint d'opérations de traitement, des instructions peuvent être communes à plusieurs connecteurs.

Le schéma que je propose relie les instructions au connecteur et entre elles. Il permet également de représenter les alternatives que peuvent offrir des instructions de second niveau. Des traits pleins relient les instructions de premier niveau et les instructions faisant obligatoirement suite à une autre (ce que j'ai appelé «couple d'instructions»); des traits en pointillé relient les instructions de second niveau (cf. le schéma 1 pour *d'ailleurs*).



La quatrième caractéristique ci-dessus appelle à introduire plusieurs connecteurs sur un même schéma. Les trois premières, par contre, obligent à ce qu'un schéma soit toujours propre à un connecteur ou à des

connecteurs partageant l'ensemble de leurs instructions (comme, dans le cadre de cet article, soit dit en passant et entre parenthèses ou de plus et en plus). Cette contradiction apparente peut être résolue: l'introduction des connecteurs proches permet de comparer leur fonctionnement avec celui du connecteur représenté par le schéma, selon le point de vue des instructions rattachées à ce connecteur.



Le schéma 2, par exemple, ne peut en aucun cas être considéré comme la représentation du fonctionnement de *de toute façon* ou de *en plus*; il montre leur fonctionnement comparé à celui de *d'ailleurs*. Le schéma 3, quant à lui, représente le parcours instructionnel de *de plus* ou *en plus*. Il est par conséquent possible d'y introduire *d'ailleurs*, par comparaison, (schéma 4); on voit alors *d'ailleurs* du point de vue de *de plus* ou de *en plus*, d'où les différences avec les schémas 1 ou 2; on voit alors *d'ailleurs* du point de vue de *de plus* ou de *en plus*, d'où les différences avec les schémas 1 ou 2.

Rappel: des traits pleins relient les instructions de premier niveau et les instructions faisant obligatoirement suite à une autre (ce que j'ai appelé «couple d'instructions»); des traits en pointillé relient les instructions de second niveau.

Seuls les premiers mots de chaque instruction sont notés dans les schémas 3 et 4; les formulations complètes peuvent toutefois être facilement rétablies, puisqu'elles apparaissent toutes dans les schémas 1 ou 2.

4. Le cas de *même*: proposition pour une distinction entre connecteurs et opérateurs

L'emploi argumentatif de *d'ailleurs* peut sembler très proche de celui de *même*: tous deux posent une relation entre une conclusion et un argument qui semble rajouté après-coup. Cette parenté est affirmée dans Roulet et al. (1985) et peut être relevée dans d'autres descriptions de ces deux morphèmes. On peut en effet constater que la «structure sémantique» (maintenant bien connue) que l'on trouve pour *d'ailleurs* chez Ducrot (Ducrot et al. 1980):

$r: P \text{ d'ailleurs } Q$

semble faire écho à la structure qu'Anscombe (1973) a proposée pour *même*:

$r \# P \# Q$ (*même*)

Dans les deux cas, on pose une articulation entre trois variables, une conclusion et deux arguments, et pour les deux auteurs les variables *P* et *r* peuvent être implicites. Il y a pourtant une différence importante: si dans le premier cas cette articulation repose sur *d'ailleurs*, dans le second, elle rend l'occurrence de *même* possible, mais n'en dépend pas. Anscombe n'attribue pas le rôle de connexion entre *P* et *Q* ou entre *r* et *Q* à *même*. *Même* marque *Q* comme l'argument devant «emporter l'adhésion de l'interlocuteur» (Anscombe 1973, 56), mais les trois

parties peuvent être reliées par différents connecteurs ou signes de ponctuation; c'est ce que # symbolise¹.

Dans son article sur *d'ailleurs*, Ducrot ne le compare, ou ne l'oppose, jamais explicitement avec *même*. Ce n'est que dans un exemple, où *d'ailleurs* apparaît dans un emploi que j'ai qualifié d'auto-correction, qu'il les met l'un et l'autre en rapport (Ducrot et al. 1980, 231; exemple (35) ci-dessous). Il montre ainsi que l'anti-orientation argumentative est possible avec *d'ailleurs* et utilise en contraste *même* comme marque prototypique de la coorientation argumentative. L'analyse instructionnelle des concessifs pourrait amener à reconsidérer la possibilité de paraphraser *d'ailleurs* à l'aide de *mais*; pour l'instant je reproduis cependant les trois énoncés sans autres commentaires:

(35) Gremier m'a félicité, (il l'a fait) mollement *d'ailleurs*.

(36) Gremier m'a félicité, *mais* il l'a fait mollement.

(37) Gremier m'a félicité, et *même* énergiquement.

Alors que Ducrot écrit (Ducrot et al., 1980, 231) que les segments des énoncés (35) et (36) «ont une orientation argumentative opposée, ce qui amène à les coordonner par *mais* et non pas par *même*, possible en revanche avec un adverbe comme *énergiquement*», on remarque que dans l'énoncé (37) cette coordination repose en fait sur *et*. Je prétends que c'est toujours le cas et que chaque fois que l'on a une connexion prétendument effectuée par *même*, elle s'appuie plutôt sur une autre marque.

La description proposée dans Roulet et al. (1985), quant à elle, suggère une identité de rôle entre *d'ailleurs* et *même*, tous deux présentés comme connecteurs argumentatifs posant une relation entre une conclusion et deux arguments. Ces deux morphèmes apparaissent, au côté de *car* et de *puisque*, dans une série d'énoncés fabriqués². Pour

¹ Une des difficultés de l'analyse des marques linguistiques est de faire la part entre les phénomènes effectivement dus à la présence de la marque et ceux qui dépendent d'une autre marque également présente ou du reste de l'énoncé. Nous en verrons un autre exemple plus loin. (cf. ex. 49).

² Cette série d'exemples est utilisée pour comparer au moins à ces quatre "connecteurs". Il demeure que *d'ailleurs* et *même* y apparaissent à la même place et que la description des pages 128-9 les constitue bien en opposition binaire.

simplifier, je vais utiliser cette série pour tenter de montrer que *même* se distingue résolument des marqueurs en compagnie desquels il apparaît :

(38) Il est content de son nouveau poste, *car* il a un bon salaire.

(39) Il est content de son nouveau poste, *puisque* il a un bon salaire.

(40) Il est content de son nouveau poste, *d'ailleurs* il a un bon salaire.

(41) Il est content de son nouveau poste, il a *même* un bon salaire.

Les énoncés (40) et (41) supposent un argument implicite puisque *d'ailleurs* et *même* articulent, selon Roulet et al. (1985), toujours deux arguments pour la même conclusion. La différence entre ces deux morphèmes serait au niveau du degré d'indépendance entre ces arguments : «*même* situe l'argument qu'il introduit sur la même échelle argumentative que l'(les) autre(s), mais en le présentant comme plus fort, alors que *d'ailleurs* situe l'argument qu'il introduit sur une échelle argumentative nouvelle et le présente comme non nécessaire [...]» (Roulet et al. 1985,129).

J'ai traité plus haut du caractère «non nécessaire» de l'argument introduit par *d'ailleurs* et je proposerai plus bas une manière de rendre compte du caractère «plus fort» de l'argument introduit par *même* ; ce qui m'intéresse ici c'est la notion d'échelle argumentative identique ou différente pour l'argument qu'ils introduisent. Or, je constate que les énoncés (42) et (43) sont tout à fait envisageables :

(42) Il est content de son nouveau poste, il assume des responsabilités, *d'ailleurs* il a un bon salaire.

(43) Il est content de son nouveau poste, il assume des responsabilités, il a *même* un bon salaire.

Selon cette approche, (42) et (43) supposeraient deux situations d'énonciation qui justifient que les «responsabilités» et le «salaire» soient dans deux classes argumentatives différentes pour (42) et dans la même classe argumentative pour (43). Il me semble que rien ne permet de retenir cette hypothèse comme critère distinctif pour opposer *même* à *d'ailleurs*.

Il n'est bien sûr pas souhaitable que le rejet de ces critères distinctifs amène à ratifier une identité de sens entre *même* et *d'ailleurs*

qu'une simple approche intuitive conteste déjà. C'est pourquoi je vais m'efforcer de montrer que leur différence se situe sur un autre plan. Si l'on reprend encore la série d'exemples ci-dessus, on constate que l'on peut obtenir :

(44) Il est content de son nouveau poste, *car* il a *même* un bon salaire.

(45) Il est content de son nouveau poste, *puisque* il a *même* un bon salaire.

(46) Il est content de son nouveau poste, *d'ailleurs* il a *même* un bon salaire.

La confrontation par paires entre (44) et (38), (45) et (39), (46) et (40) me paraît montrer que si *même* modifie effectivement le sens des énoncés dans lesquels il apparaît, en désignant l'argument introduit par *car*, *puisque* ou *d'ailleurs* comme le plus fort que le locuteur avait à disposition, il laisse la fonction d'articuler ces énoncés aux connecteurs. Vu sous cet angle, *même* appartient à la classe des morphèmes qu'il est convenu de nommer *opérateurs* et c'est selon cette optique que je vais maintenant en esquisser une description.

Je me réfère à l'étude d'Anscombe (1973) à laquelle il a déjà été fait allusion et je restreins cette description à l'emploi argumentatif de *même*¹. D'un énoncé comme (47), on tire les propositions (48a) et (48b), deux propriétés sémantiques essentielles de *même* :

(47) Marie lit *même* le sanscrit .

(48) a. Il existe d'autres langues que Marie lit, le sanscrit étant la plus extraordinaire (puisque nous sommes en présence de l'argument le plus fort).

b. On ne s'attendait pas à ce que Marie lise le sanscrit.

Si on tente de transcrire ces propriétés en instructions, on obtient un résultat tout à fait différent que pour *d'ailleurs*. En effet, considérant que *même* modifie une variable *Q*, on peut transcrire (48 a et b) par les

¹ En d'autres termes, je ne m'intéresse pas à des énoncés du type de (i) ou (ii):

(i) *Ils ont construit leur maison eux-mêmes.*

(ii) *M.B. désirait être logé à Paris même.*

deux règles de déduction suivantes:

- a') (i) *input* : même Q (ii) *output* : $Q \rightarrow P$
b') (i) *input* : $Q \rightarrow P$ (ii) *output* : $\neg (P \rightarrow Q)$

Ces instructions concernent des contenus propositionnels et non un lien entre un énoncé et un contexte. Le fait que dans (49) la variable Q prenne pour valeur «Marie lit le sanscrit» dépend de la portée de l'opérateur, qui peut être définie par ailleurs. La variable P est en relation avec Q : elles doivent posséder un prédicat en commun ou appartenir à un même domaine. La règle a') pose que tout argument modifié par *même* implique un autre argument moins fort que lui, visant la même conclusion et rend ainsi compte de son caractère de «plus fort». La seconde règle (b')) affirme que l'on n'aurait pas pu tirer de l'argument moins fort l'existence d'un argument plus fort et rend ainsi compte du caractère d'imprévisibilité de l'argument marqué par *même*.

En affirmant que ces règles de déduction, relevant donc de l'entrée logique de *même*, suffisent à le décrire, je place cette analyse strictement du côté de la sémantique. Cela veut dire que cette marque modifie toujours les énoncés de la même façon et que pour sa compréhension le recours à une implication contextuelle n'est pas nécessaire. Il y a donc indépendance de *même* vis à vis de toute donnée contextuelle. Or, Anscombe illustre sa description par un exemple dont l'interprétation nécessite à l'évidence des connaissances contextuelles:

- (49) A: - Comment était ta soirée?
B: - *Même* Pierre est venu!

Il y a obligation pour l'interlocuteur de récupérer une implication contextuelle d'un contexte accessible de la forme (50a) ou (50b) qui seule permet de savoir si la réponse est orientée vers la réussite ou vers l'échec de la soirée.

- (50) a. Les soirées avec Pierre sont les plus réussies.
b. Les soirées avec Pierre sont les plus ennuyeuses.

Cette constatation ne me fait pourtant pas renoncer à la description strictement sémantique de *même*, car il est aisé de relever que l'ambiguïté de (51) n'est pas induite par ce morphème. En effet, l'alternative d'interprétations est maintenue si on le supprime. L'interprétation de (53) place l'interlocuteur dans la même situation que pour (51).

- (51) A. - Comment était ta soirée?
B. - Pierre est venu!

Il peut y avoir une différence entre (49) et (51), puisque dans cette deuxième situation Pierre peut avoir été le seul présent à la soirée de B, alors que (49) implique la présence d'autres personnes. La règle de déduction a') permet de tenir compte de cette différence.

Il est probable qu'une implication supplémentaire du type «la venue de Pierre était inattendue» puisse être tirée de la simple énonciation de (51B) (cf. le point d'exclamation qui paraît «naturel»), mais elle est de toute façon récupérable par la seconde règle b'), via la première. Les instructions sémantiques proposées, appliquées à l'énoncé (49), permettent en effet de poser:

- (52) a. La présence de Pierre implique la présence d'autres personnes.
b. On n'aurait pas pu déduire de la présence d'autres personnes la présence de Pierre.

Je pense que tout caractère d'imprévisibilité de l'argument *Q* modifié par *même* découle de cette deuxième règle de déduction. Le fait de pouvoir *décrire même* à l'aide des seules règles de déduction montre que ce n'est pas un connecteur.

Ces propositions rejoignent en partie celles d'A. Reboul (à paraître). A. Reboul propose de traiter les connecteurs et les opérateurs argumentatifs (s'il y en a) selon les mêmes critères. Selon elle, ces deux classes contiennent des morphèmes qui fournissent des instructions pour l'interprétation stockées sous les adresses correspondant à leurs entrées lexicales et qui ne possèdent ni entrée encyclopédique, ni entrée logique. La description de *même* que j'expose ici introduit un critère de discrimination supplémentaire entre connecteurs et opérateurs, en suggérant que ces derniers stockent leurs instructions sous l'adresse de leur entrée logique, et montre que *même* n'est pas un connecteur ni un opérateur argumentatif, mais un opérateur logique. Le fait que la description des opérateurs demande une combinaison de plusieurs règles n'est pas envisagée par Sperber et Wilson, mais les règles que je propose sont bien des règles d'élimination, comme l'entrée logique peut en contenir.

Le point de convergence entre l'article d'A. Reboul (à paraître) et ma description de *même* concerne la notion de **prémisse impliquée**. Une prémisse impliquée est une forme particulière d'implicature: c'est

une proposition communiquée implicitement par l'énoncé, nécessaire à son interprétation et la plus accessible des propositions qui pourraient jouer ce rôle. Il est parfaitement possible de reprendre ici les conclusions qu'A. Reboul tire au terme de son article:

- « les opérateurs jouent un rôle en spécifiant le processus inférentiel;
- cette spécification intervient au niveau de la sélection du contexte;
- elle se fait par la voie d'une prémisses impliquée qui n'existerait pas en l'absence de l'opérateur».

Les opérateurs, comme les connecteurs, spécifient le processus inférentiel et facilitent en cela l'interprétation des énoncés qui les contiennent. Si les connecteurs imposent ou proposent des instructions portant sur les opérations de traitement des énoncés et liées au principe de pertinence, les opérateurs, quant à eux, ne font qu'être responsables de l'introduction d'une ou de plusieurs prémisses(s) impliquée(s) dans le contexte d'interprétation de l'énoncé qui les contient.

Pour la description d'un opérateur, la prémisses impliquée doit pouvoir être exprimée de manière générale, à l'aide de variables que chaque énoncé précisera. Elle ressemble en cela à ce que Sperber et Wilson nomment «schéma d'assomption», à propos de schémas en mémoire sous l'adresse de l'entrée encyclopédique.

J'espère avoir indiqué, par ces quelques remarques, sur quelle base on pourrait essayer de distinguer les connecteurs discursifs d'autres marqueurs, et surtout avoir montré pourquoi mon analyse de *d'ailleurs* ne pouvait être confrontée à une analyse de *même*.

5. Conclusion

L'ambition de cet article est de contribuer aux études sur le rôle et la fonction des connecteurs pour l'interprétation de l'énoncé dans le cadre de la pragmatique inférentielle. En regard des approches de D. Blakemore et de J. Moeschler, les apports de mon travail sont les suivants:

1. La possibilité de parvenir à la formulation d'une liste d'instructions, à laquelle on pourrait systématiquement se référer pour décrire le fonctionnement d'un connecteur donné. Chaque emploi d'un connecteur demande l'application d'une ou de plusieurs instructions.
2. La proposition de considérer que, dès lors qu'un connecteur comporte plus d'une instruction, elles peuvent ne pas être toutes de

même niveau. La ou les premières, dite(s) de base, devant obligatoirement être appliquée(s), alors que la ou les autres, dite(s) de second niveau, étant virtuelle(s) et n'entrant en jeu que selon le principe de pertinence. Ainsi un même connecteur peut apparaître dans des emplois différents.

3. La notion de force de connexion, liée à la deuxième proposition, qui rend compte d'une part des différences entre connecteurs proches et d'autre part des différences d'emploi d'un même connecteur.

Ces propositions doivent bien sûr être mises à l'épreuve. Elles ont ici été essentiellement appliquées à un connecteur. Il me faudra montrer qu'elles n'ont pas une valeur strictement *ad hoc*. J'admets volontiers que l'extension de leur principe à d'autres connecteurs abordée dans la dernière partie est encore trop succincte pour constituer une telle démonstration et que celle-ci reste donc à faire. C'est ce que je me propose de tenter dans une étape ultérieure.

Bibliographie

- ANSCOMBRE, J.-C. (1973) : «Même le roi de France est sage», COMMUNICATIONS 20, 40-82.
- ANSCOMBRE, J.-C. & DUCROT, O. (1976) : «L'argumentation dans la langue», LANGAGES 42, 5-27.
- BLAKEMORE, D. (1985) : «"So" as a Constraint on Relevance», conférence présentée à la Cumberland Lodge Conference on Logical Form, avril 1985.
- BLAKEMORE, D. (1987) : *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford, Basil Blackwell.
- DUCROT, O. et al. (1980) : *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- FODOR, J. (1986) : *La modularité de l'esprit*, Paris, Minuit.
- GRICE, H.P. (1979) : «Logique et conversation», COMMUNICATIONS 30, Paris, Seuil, 57-72.
- MOESCHLER, J. (1985) : *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique de discours*, Paris, Crédif-Hatier.

- MOESCHLER, J. (1986-87) : «Connecteurs pragmatiques et pertinence», FEUILLETS 9, 17-42.
- MOESCHLER, J. (1987) : «Trois emplois de *parce que* en conversation», CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 8, 97-110.
- MOESCHLER, J. (1988) : «Marques linguistiques, interprétation pragmatique et conversation», CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 10.
- MOESCHLER, J. (à paraître a) : «La problématique des règles d'enchaînement et d'interprétation revisitée », in *Actes du 3^e cycle de Linguistique Française de Suisse Romande*.
- MOESCHLER, J. (à paraître b) : «Pragmatic connectives, argumentative coherence, and relevance», ARGUMENTATION.
- REBOUL, A. (1988) : «Les problèmes de l'attente interprétative : topoï et hypothèses projectives», CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 9, 87-114.
- REBOUL, A. (à paraître) : «Opérateurs argumentatifs et spécification de l'inférence» in RACCAH, P-Y. et al. *Argumentation, sémantique et intelligence artificielle*, Bruxelles.
- ROULET, E. (1978) : «Complétude interactive et connecteurs reformulateurs», CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 8, 111-140.
- ROULET, E. et al. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1979) : «Remarques sur l'interprétation des énoncés selon Paul Grice», COMMUNICATIONS 30, Paris, Seuil, 80-93.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1986) : *Relevance : Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell.